

Charte d'utilisation de CELINAT Catalogue en Ligne d'Informations Numériques de l'Académie de Toulouse

Préambule :

Ce catalogue recense des notices de pages web validées (fiabilité des informations, intérêt culturel et/ou pédagogique...). Les documents signalés sont destinés aux publics des lycées et collèges.

Article 1

L'auteur des notices accepte que ses notices soient réutilisées, voire modifiées pour être intégrées dans d'autres bases.

Article 2

Le contributeur s'engage à ne fournir que les notices dont il est l'auteur. Sont donc exclues de la mutualisation les notices privées dont les droits n'ont pas été libérés (ex : Mémodocnet...)

Article 3

La licence d'utilisation des notices est fondée sur la licence **Creative Commons**

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/>

Notamment :

"Pas d'Utilisation Commerciale" : restriction aux utilisations non commerciales

Article 4

Chaque utilisateur s'engage à suivre les recommandations de la BNF en matière de catalogue des ressources électroniques: <http://guideducatalogueur.bnf.fr/>

Article 5

Chaque utilisateur s'engage à respecter les consignes de saisie minimale des champs désignées en annexe

Article 6

Dans le réservoir de notices, le paramétrage interdit les doublons ; en revanche les modifications sont autorisées.

Aucun contrôle n'est effectué sur la qualité des notices.

Article 7

Chaque utilisateur s'engage à n'utiliser que les onglets « catalogue », « autorité » et dans l'onglet « administration », les fonctions import, conversion-export.

Aucune modification de paramétrage n'est autorisée.

Article 8

Chaque utilisateur est invité à signaler toute anomalie ou dysfonctionnement du dispositif à celinat@ac-toulouse.fr